

Mairie de Larcat  
09310 LARCAT

-----

Tél. /Fax : 05.61.64.75.43

Mail : [larcat-mairie@orange.fr](mailto:larcat-mairie@orange.fr)

## **COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 31 OCTOBRE 2009 à 09h30**

Présents : Bonnans F., Lacube A., Bonnans C., Rouby S, Laurent J-P., Gracia M-T.

Excusée : Garrigues M-F.

Absent : Rodriguez C.

Sous la Présidence de Monsieur le Maire Rescanières Paul.

### **I – PROJET MAISON SIGUR**

- Proposition d'achat du mois d'Août 2009 faite par la Commune pour un montant de 60 000€ Frais de notaire inclus...proposition accepté par Mme SIGUR.
- Etude de deux devis pour la réfection de la grange et de la maison : De Oliveira et Pereira. Coût estimé entre 50 000€ et 65 000€ HT
- Délibération pour l'achat de la maison voté à l'unanimité par le Conseil Municipal
- Prochainement contact avec Madame Hollard (CdC) pour étude faisabilité projet réhabilitation logement social.

### **II – TRAVAUX RESEAUX D'EAU ET D'ELECTRICITE**

- Délibération prisent à l'unanimité pour effectuer ces travaux sur le programme fin 2009- début 2010
- Le début des travaux étaient prévus pour le 1<sup>er</sup> septembre...un courrier de relance va être envoyé au SMDEA pour activer la mise en route des travaux.
- Dans ce même courrier la commune donne son accord au Conseil Budgétaire du SMDEA pour le report 2009 de sa participation syndicale car Larcat est excédentaire et demande se report automatique chaque année en cas d'excédent.

### **III – LOCATION GÎTES**

- Délibération prise pour louer le gîte du Ressec à Monsieur et Madame CANDOTTO-MARQUET régulièrement renouvelable tous les deux mois par tacite reconduction. Notons que l'électricité sera à nouveau facturée comme charge pendant la période hivernale.
- Considérant la situation économique actuelle, une délibération est prise à l'unanimité par les conseillers municipaux pour fixer le tarif de location à 30€/nuit limité à 2 nuits.

## **IV – PROJET PHOTOVOLTAIQUE**

- Coût 20 000€
- Rapport 2 500€/an avec la vente de l'électricité produite dans sa totalité
- Dossier de vente d'électricité en cours auprès d'EDF « achat production »
- Subvention accordée par la région de 4700€...proposition du Conseil pour voir si possibilité de subvention auprès de l'ADEME et Pays de Foix Haute Ariège.
- Financement du reste de l'opération par emprunt
- Rappel délibération prise le 30 mai 2009 pour accord du projet par le Conseil.

## **V – URBANISME**

Situation conflictuelle avec les services d'Urbanisme déconcentré de l'Etat qui suite à Dossier Philippe refusent systématiquement les demandes de CU pour projet de construction sur la Commune :

Une délibération est prise à l'unanimité (Mme Bonnans s'étant abstenue sur le dossier) pour donner son avis favorable à la demande de CU de Mme Bonnans. Ce dossier sera porté au contrôle de Légalisation à la Préfecture qui est compétente en la matière en cas de désaccord entre l'UT et la Commune.

Pour la demande de régularisation de situation de M et Mme Lozely, refusée également par l'Unité Territoriale, les conseillers décident d'autoriser l'abri de jardin tel qu'il est situé sur le terrain notifié par courrier dans le but d'une construction avec un délai d'un mois après réception des travaux de viabilisation du terrain pour déposer une demande de permis de construire. Dans le cas où le projet de construction ne serait pas mené à terme dans les délais impartis, cet abri devra être démoli.

## **VI – PVR**

Délibération instituant une PVR (Participation pour Voierie et Réseaux) avec un coût forfaitaire de 1,50€ est adoptée à l'unanimité.

Le détail et mode opératoire d'une PVR seront exposé plus en détail lors d'un prochain Conseil Municipal.

## **VII – ONF**

- Travaux de débroussaillage 2009 : 2487.68€ TTC
- Projet 2010 : Devis entretien piste Ressec : 7960€subventionné à 50% + 10% Conseil Général...à voir. La délibération pour effectuer ces travaux sur un programme 2010 est prise à l'unanimité.
- Vente de sapins à Vic en Bigorre pour la Société La Cellulose à ST Gaudens pour un montant de 10 017,23€ payable sur 1 an.
- Coupe de bois 2010 : une délibération pour le martelage de parcelle M en forêt communale de Larcat est adoptée à l'unanimité avec un prix de vente aux particuliers de 4€/stère.

## **VIII–MATERIEL BUREAUTIQUE**

- Optimisation du matériel informatique avec proposition d'un contrat groupé par la société VELA : Photocopieur/imprimante + fax neuf +contrat maintenance annuelle + consommable pour un montant annuel de 1054€ HT
- Changement d'accès internet avec une Live Box : débit internet plus rapide et téléphonie illimitée vers les fixes...économie d'environ 25€/mois

Délibération pour renouvellement matériel bureautique prise à l'unanimité.

## **IX – QUESTIONS DIVERSES**

CCVAX : subvention refusée pour l'école de rugby alors autorisée de 15 000 € pour le foot de Luzenac, attribution du label village touristique inégal, absence de transparence sur dossier Baffet

DM : virement de crédit sur article dans la même section d'investissement pour paiement facture travaux 2009.

Matériel AFP : projet d'achat matériel AFP pour déneiger...voir plusieurs devis.

Lettre CADENA : Demande de renseignement à la commune suite à affaire terrain de boule avec locataires vacances.

Demande de participation marché de Noël à la demande par la Mairie des Cabannes refusée.

Vente de mobilier : demande de particuliers pour l'achat de table d'école autorisé par le conseil au prix de 150€

Indemnité percepteur : Votée pour son intégralité par le conseil municipal.

Site de la commune sur Internet : en place d'ici la fin de l'année